

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
09/4/32
DOSSIER N°7117**

SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES - SPORT

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALÉIX, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Hélène PILAT à Guy MARSALÉIX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES - SPORT



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°CD2022-12/3/28 du 16 décembre 2022 relative au nouveau Schéma départemental du Sport 2023-2027 ;
VU la délibération n°CD2022-04/1/16 du 4 avril 2025 ;
VU la délibération n°CP2025-05/4/20 du 23 mai 2025 ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-09/4/32 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer au titre de l'exercice 2025, la subvention suivante destinée à soutenir une association qui intervient dans le domaine du sport :

Intitulé de la structure sportive

Subvention attribuée

Creuse Pétanque Pompiers 2025

2 000 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention (selon le modèle en vigueur).

Dit que la somme nécessaire sera imputée sur le budget départemental Chapitre 65 Article 65748 Fonction 326.

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET